



BUGEYSUD
Communauté de communes

Régie des Eaux Bugey-Sud

FORMULAIRE DE DEMANDE DE MENSUALISATION

Formulaire à envoyer

Par mail : regiedeseaux@cbbugeysud.com

Par courrier ou à déposer à l'accueil de la Régie : 68 rue Antoine Lavoisier

ZI La Pélissière - 01300 BELLEY

Pour que votre dossier soit traité :

- ⇒ Remplir et signer la demande de mensualisation et le mandat SEPA
- ⇒ Joindre les photocopies de toutes les pièces justificatives demandées : carte d'identité, RIB, extrait Kbis si la demande est effectuée par une entreprise.

Merci de cocher le mode de réception souhaité pour votre échéancier de mensualisation, qui vous sera transmis au plus tard 10 jours avant la date du 1^{er} prélèvement :

☐ Courrier ☐ Mail

Informations sur le titulaire du contrat d'abonnement

Numéro de contrat :

Nom et prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de Siret pour les entreprises :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

Le foyer desservi par le compteur est composé :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de mensualisation indiquées au verso de ce document
- ☐ Je souhaite adhérer à la mensualisation de mes factures d'eau

Date et signature du demandeur, précédé de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS DE MENSUALISATION

La mensualisation est un moyen de paiement par prélèvement, permettant de régler les factures d'eau et d'assainissement par anticipation.

1. Répartition des mensualités

Si vous effectuez votre demande de mensualisation dans le mois suivant la réception de votre facture, votre facturation annuelle sera répartie en 10 mensualités :

- 9 acomptes mensuels
- Le solde de votre facture calculée après la relève de compteur

Dans le cas où la demande de mensualisation serait effectuée après le mois suivant la réception de votre facture, le nombre de prélèvement mensuel se verra réduit, la date du prélèvement du solde étant fixée au regard de la date de la relève des compteurs sur votre commune.

Le montant de vos mensualités est déterminé conformément à :

- Une estimation selon la consommation facturée l'année précédente
- Une estimation selon la moyenne de consommation annuelle nationale par personne (soit 30 m³) en cas de nouvel abonnement

Le montant de vos mensualités ne peut être inférieur à 5 €. Il vous sera possible d'ajuster le montant des mensualités en cas de variation de votre consommation.

2. Échéancier

Un échéancier fixant le montant de vos mensualités vous sera transmis après réception de votre dossier de demande de mensualisation complet, au plus tard 10 jours avant la date du 1^{er} prélèvement.

L'échéancier de l'année suivante sera indiqué sur votre facture de solde.

3. Dates de prélèvement

Le montant de votre mensualité sera prélevé le 12 de chaque mois.

4. Facturation du solde

Une facture de régularisation sera calculée sur la base de la relève annuelle de votre compteur. L'index relevé permettra de déterminer le solde restant à prélever, déduction faites des mensualités déjà réglées. Lors de l'établissement de votre facture de solde, s'il apparaît que le montant de votre facture présente un solde positif, le trop-perçu vous sera automatiquement remboursé par virement de la régie des Eaux Bugey-Sud.

5. Changement de coordonnées bancaires

L'abonné qui change de compte bancaire, d'agence ou de banque, doit faire parvenir à la régie des eaux Bugey-Sud un relevé d'identité bancaire, avant le 8 du mois précédent pour que le prélèvement soit réalisé.

6. Arrêt de la mensualisation

Il sera mis fin automatiquement aux prélèvements mensuels après 2 rejets de prélèvement consécutifs pour le même contrat. L'abonné pourra effectuer une nouvelle demande de mensualisation l'année suivante.

L'abonné peut demander de mettre fin au prélèvement mensuel à la régie des eaux par courrier ou mail, à tout moment.

Dans les 2 cas, une relève de compteur sera effectuée et une facture de solde sera émise afin de clôturer la mensualisation. Vous recevrez par la suite une seule facture annuelle.



BUGEYSUD
Communauté de communes

MANDAT de Prélèvement SEPA

Pour paiement récurrent / répétitif

FR64ZZZ856F8B

Identifiant du Créancier SEPA - ICS

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Régie des Eaux Bugey-Sud à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions Régie des Eaux Bugey-Sud. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Veuillez compléter tous les champs de ce cadre	
Votre nom	 *Nom du débiteur(s)
Votre adresse	 *Code Postal *Ville *Pays
Les coordonnées de votre compte	 *Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number) *Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)
Nom du créancier	Régie des Eaux Bugey-Sud *Nom du créancier 68 rue Antoine Lavoisier - La Pélissière *Numéro et nom de la rue 01300 BELLEY *Code Postal *Ville * Pays
Signé à	*Signature(s)
*Lieu	
Le	
*Date (JJ MM AAAA)	

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Les informations ci-dessous sont relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - elles sont fournies seulement à titre indicatif

Code identifiant du débiteur	
Indiquez ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	
Tiers débiteur pour compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur. si votre paiement concerne un accord passé entre Régie des Eaux Bugey-Sud et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.
Code identifiant du tiers débiteur	☒ J'opte pour le prélèvement
Code identifiant du tiers créancier	
Contrat concerné	
N° d'identification du contrat	Description du contrat

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à	Régie des Eaux Bugey-Sud 34 GRANDE RUE CS 87071 01301 BELLEY CEDEX	Zone réservée à l'usage exclusif du créancier
---------------	---	---